

LE GUIMILIEU

N° 216—JANVIER 2016

Articles à remettre pour le 05 mars 2016

Prochaine parution le 14 mars 2016

mairie.guimiliau@wanadoo.fr

Tél. 02.98.68.75.06.

www.guimiliau.fr



Vœux du Maire

Message intégral délivré lors de la cérémonie des vœux, le vendredi 8 janvier 2016 : « Merci d'avoir répondu si nombreux à l'invitation du Conseil Municipal pour cette cérémonie des vœux, en ce début 2016, où il est difficile de faire abstraction des événements de 2015 : ceux de janvier ou de novembre, en France ou ceux qui se sont déroulés dans d'autres régions du monde. Notre armée s'y trouve directement engagée, soit sur les zones de conflits, soit dans les lieux publics pour assurer notre sécurité. Nous ne pouvons oublier les victimes de ces attentats, dont les conséquences ont été la résurgence d'un sentiment de fraternité face au terrorisme et la prolongation de certaines mesures administratives parfois contraignantes mais préventives.

Notre économie locale et nationale ne décolle pas et le nombre de chômeurs ne cesse de croître. Sur le plan politique, du fait de réformes mal préparées, d'élections multiples et de projets non définis ou non tenus, les électeurs expriment leur mécontentement face aux institutions. Les cantons et les régions ont vu leurs limites territoriales bouger, leurs compétences varier, au terme d'âpres négociations entre nos parlementaires et le gouvernement.

Nous sommes directement concernés par la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale) car elle augmente les compétences de la Communauté des Communes en diminuant celles des communes et en supprimant nos divers syndicats, selon un calendrier bien défini. On nous suggère de faire face à la baisse des dotations par une mutualisation de nos moyens ou une fusion de ces derniers.

Je ne voudrais pas cependant m'appesantir uniquement sur ces éléments importants et contraignants de notre environnement. Ils demeurent beaucoup de faits qui nous autorisent à espérer, à avoir confiance en l'avenir.

Certains agriculteurs de la commune ou proches continuent à investir, agrandissement ou diversification. Un boulanger vient de s'installer et c'est aussi l'occasion de remercier les épiciers pour le dépôt de pain ; le restaurateur, pour sa part, a effectué des travaux de mise aux normes. La commune a aussi investi : la Mairie et les nouvelles toilettes publiques. Je profite de l'occasion pour saluer le travail de François RIOU et des employés.

Au cours du 1er semestre 2016, nous installerons le terrain multisports et achèverons le parking derrière la maison des associations. Les études de travaux de mise en sécurité concernant les entrées de la commune, côté « Kermat » et côté « Kroachou » et le projet de réaménagement du centre bourg débuteront en début d'année avec les services du CAUE et du FIA qui dépendent du Conseil Départemental. Les travaux se dérouleront suivant la programmation des travaux de réseaux annexes et des financements obtenus.

Notre population progresse légèrement, chiffre que l'on espère voir confirmé par nos 2 agents recenseurs, Patricia Cadiou et Augustin Le Borgne qui, bientôt passeront à vos domiciles. Je vous remercie de leur faire un bon accueil.

Bientôt la CCPL dont je remercie mes collègues du Conseil Communautaire, fera sa consultation auprès des entreprises pour la réalisation du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) des Enclos et de l'office du tourisme intercommunal, avec la présence des 2 permanentes qui sont aujourd'hui à la CCPL. Ce projet conduit sous la responsabilité et la forte implication du vice-président Jean Marc Puchois, notre conseiller départemental avec Babeth Guillermin, bénéficie de financement du Conseil Départemental via le contrat de territoire, la région, l'état et l'autofinancement communautaire. Il s'inscrit

Pleinement dans les nouvelles orientations en faveur du tourisme des partenaires financiers.

La Commune, outre sa mise à disposition de l'immeuble est associé à la définition du projet et à la défense des intérêts des guimiliens (commerçants, paroisse et usagers courants). Certes si ce projet est coûteux, il demeure important pour parfaire l'attractivité de la commune et des autres communes du territoire et ainsi bénéficier de retombées économiques plus importantes.

En juillet 2015, notre calvaire, ainsi que les 6 autres de l'association avaient été illuminés et il n'est pas impossible que cette année nous bénéficions d'un nouveau spectacle autour de notre calvaire (illumination de 3 faces). Bientôt, nous prendrons la décision. Une telle fête draine beaucoup de monde mais nécessite une implication locale forte (bénévoles, commerçants). Je félicite particulièrement les membres du Comité des Fêtes pour leur implication en juillet 2015.

La Commune soutient particulièrement les associations communales ou extracommunales, composées de bénévoles, et, ou de salariés qui s'occupent de notre jeunesse (très jeunes et ados) en loisirs ou à l'école, dans les activités sportives ou culturelles et aussi de nos anciens. Je remercie également les bénévoles de la paroisse qui s'affairent au quotidien, à la mise à disposition et à l'entretien de notre église et notre enclos, ceux qui y participent se reconnaîtront. Vous les bénévoles, demeurez des partenaires indispensables au dynamisme communal et à la création d'un lien intergénérationnel. Il est donc normal de vous remercier et de vous encourager dans la poursuite de vos actions.

Les personnels communaux méritent aussi toute notre gratitude, car souvent ils doivent s'adapter à diverses situations, faire face aux aléas et toujours en urgence. Je remercie également mes collègues du conseil municipal qui m'accompagne dans la gestion communale et qui sont de plus en plus amenés à représenter la commune à l'extérieur, nous devons mutualiser.

A vous qui avez été patients, je vous adresse mes meilleurs vœux de réussite et de santé pour cette nouvelle année. Ayez confiance en vous et en votre commune. Je vous invite à poursuivre de manière conviviale la soirée autour du verre de l'amitié qui va être servi par vos élus et quelques bénévoles à qui j'adresse également mes remerciements pour cette préparation.

Bonne année à tous ».

Louis FAGOT, Maire

Compte-rendu de conseil

26 OCTOBRE 2015 : Absents excusés : Rachel Réault qui donne pouvoir à Chantal Harel / Romuald Lecoq qui donne pouvoir à Amandine Carn

Secrétaire de séance : Olivier Pellicant

Le compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2015 est adopté à l'unanimité.

Schéma de mutualisation :

Mr le Maire indique que la loi de Réforme des Collectivités Territoriales du 16 décembre 2010 a posé l'obligation légale pour les ECPI à fiscalité propre d'établir un schéma de mutualisation.

Afin de répondre à cette obligation, le conseil communautaire, dans sa séance du 14 octobre 2015, a validé un projet, assorti toutefois de quelques modifications. Michel le Gall donne des explications sur la mutualisation des moyens pour palier à la fermeture des services publics.

Conformément aux textes en vigueur, ce projet doit être soumis à l'avis de l'ensemble des conseils municipaux avant approbation du document final en séance plénière le 8 décembre prochain. Ce schéma qui doit être acté pour le 31 décembre 2015 doit permettre :

- L'amélioration du service rendu à la population
 - Le renforcement de la cohésion territoriale en développant les synergies entre collectivités
 - Le renforcement des expertises pour atteindre un plus haut niveau d'efficacité
 - La construction d'une organisation efficiente à l'échelle du territoire pour faire face aux baisses de ressources des collectivités ;
 - La valorisation des ressources, des compétences et des savoirs présents sur le territoire
- Les propositions de mutualisation des fonctions administratives concernent par exemple :
- La mise en place de groupement d'achat
 - La création d'une cellule d'appui à la gestion administrative des marchés publics

- Le groupement d'achat pour le recours à un cabinet externe de conseil juridique
- Mise en place d'un plan de formation intercommunal
- Formation aux outils de communication

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider le schéma de mutualisation proposé par 11 voix pour et 4 abstentions.

Les conseillers municipaux qui souhaiteraient assister aux différents ateliers proposés sont les bienvenues.

Monsieur le Maire informe par ailleurs le Conseil municipal d'une réunion dirigée par le Conseil Départemental sur l'état d'avancement des projets inscrits ou à inscrire dans le contrat de territoire.

Longueur de voirie : Comme chaque année, la répartition des dotations de l'Etat, et en particulier la fraction « péréquation » et la fraction « cible » de la dotation de solidarité rurale, fait intervenir la longueur de voirie classée dans le domaine public communal. Au 31 décembre 2012 la longueur de la voirie est de 25 144 mL Monsieur le Maire propose d'intégrer dans la voirie communale :

- VC 35 (de la RD 31 à Rulan : 230 mL)
- VC 41 (de la RD 31 vers l'atelier municipal) : 78 mL
- VC 42 (de la BC 29 à Pont an Ilis) : 50 mL.
- VC 45 (de la RD31 : voir longeant le stade) : 200 mL)
- VC 49 (Allée de la Penzé)) : 190 MI

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces changements.

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation est lancée pour des travaux de voirie sur les routes de « Kerduff », « Melchennec » et « Kerrun Vras ».

Centre d'Animation Locale : Monsieur le Maire précise que le fonds de soutien pour le développement des activités périscolaires peut être versé dans les communes qui ont fait le choix d'organiser des T.A.P. sur la base de 9 demi-journées travaillées. A Guimiliau, 8 demi-journées sont travaillées. Toutefois, et à titre exceptionnel pour cette année scolaire la base retenue sera de 8 demi-journées travaillées.

Reversement du Contrat Educatif Local 2015 : Le Conseil décide de reverser l'aide accordée soit 3.500 € pour des activités organisées par le Centre d'Animation Locale.

Décision Modificative budgétaire ; Le Conseil décide de prendre une décision modificative budgétaire pour le remboursement d'emprunts : + 3 000 € (article 1641) – 3 000 € (article 2315).

CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Finistère) : Dans le cadre d'une demande de conseil en matière de circulation dans le bourg et de l'installation du terrain multisports, une équipe a été reçue fin septembre par François RIOU Le compte-rendu sera présenté en début d'année 2016.

Dans un même temps, le Conseil départemental, par le biais du **FIA** (Finistère Ingénierie Assistance) a sollicité la Commune pour apporter leur aide à la présentation du projet (pas avant début 2016).

- Mr le Maire informe de **l'ouverture de la boulangerie-pâtisserie le 1^{er} décembre 2015.**

- **Recensement de la population en janvier 2016** : la Mairie est à la recherche de 2 agents recenseurs. Inscriptions et renseignements en Mairie pour le 30 novembre 2016.

- **Permanence des Conseillers départementaux** : Babeth GUILLERM et Jean Marc PUCHOIS le 18 novembre 2015 de 10 H à 12 H.

- **Collège François Manac'h à Commana** : Le Conseil Départemental souhaite mener une procédure de concertation en vue d'une nouvelle sectorisation des collèges qui pourrait conduire à la fermeture du collège de Commana pour la rentrée 2016. Le Conseil Municipal approuve la motion en faveur du maintien du collège votée par le Conseil Municipal de Commana

- Chantal Harel donne le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée avec les bénévoles de la Bibliothèque : 35 adhérents et pas assez de bénévoles. Ils souhaitent maintenir les tarifs d'abonnements à compter du 1^{er} janvier 2016 : 16 € (livres) – 20 € (livres + DVD.) et instaurer un nouveau tarif réduit à 4 € (pour les enfants de plus de 8 ans. Le Conseil valide ces tarifs.

Leur souhait serait également de disposer d'un contrat aidé pour l'association mais cette demande ne sera pas étudiée pour le moment. L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20 H 30.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23-11-2015

Absent : Stéphane Quillévéré

Travaux de voirie 2015 : - convention ING CONCEPT : Le Conseil donne son accord pour signer la convention d'un montant de 1.500 € HT.

Les entreprises mieux disantes retenues par la Commission des travaux sont :

- SRTP PIGEON pour 27.715 € HT (lot 1 pour enrobé : Kerduff Pella et Melchenec)

- COLAS pour 7.975 € HT (Lot 2 pour scarification de la chaussée et compactage : Kerrun Vras)

Le Conseil valide les choix de la Commission et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés.

Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) : Le Conseil ne valide pas le projet de schéma tel que proposé par le Préfet à savoir la fusion de syndicats d'eau et d'assainissement et souhaite que ces transferts de compétences n'interviennent qu'au 1^{er} janvier 2020 en raison de la difficulté d'harmoniser les règles propres à chaque syndicat.

Centre d'Animation Locale : Michel Le Gall donne un compte-rendu de la réunion avec les représentants OGEC / APEL, la directrice de l'école, le Centre d'Animation Locale et la Commission « écoles » sur le dossier des TAP (temps d'Activités Périscolaires). La directrice de l'école Saint Joseph ne souhaite pas reconduire les TAP pour la rentrée 2015/2016 malgré une prestation de qualité et tient à ce titre à remercier le CAL pour le travail de qualité. Les motifs invoqués sont : une désorganisation importante (effectif sur 5 classes et demi), des formations le mercredi et l'impossibilité pour le personnel enseignant d'y assister, la fatigue des enfants et l'absentéisme des petits le mercredi matin. Leur souhait est donc de revenir à l'organisation précédente. Monsieur le Maire tient à souligner qu'il s'agit là d'une décision des enseignantes et non du Conseil Municipal. Aussi pour la rentrée 2015/2016, il faudra revoir l'organisation du centre de loisirs pour les mercredis. Monsieur le Maire souhaite donner la parole à Babeth GUILLERM, Présidente du CAL qui regrette que le personnel du CAL doit toujours s'adapter et cette dépense d'énergie fragilise l'association. Le Maire, pour clôre le sujet, précise que la Commune continuera de soutenir le CAL.

Bibliothèque : le Conseil donne son accord sur la demande des bénévoles d'enlever des documents des rayons de la bibliothèque (demande de désherbage).

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu une délégation du **quartier de Kerpont** porteurs d'une pétition des habitants relative à la vitesse excessive sur la route départementale, le manque de lumière et de trottoirs. En raison des fils de téléphone et du réseau basse tension dans le domaine privé, le Syndicat d'électrification avait refusé de se brancher à l'existant. Le projet devra comprendre l'enfouissement des réseaux et tenir compte des travaux à réaliser sur le réseau d'eau. L'ensemble de ces travaux ont déjà été évoqués lors de la première visite de Mme FOSSEY, directrice du FIA le 12 octobre dernier.

Motion ARKEA : Le Conseil adopte la motion proposée par l'association des maires de France pour le maintien du siège social au Relecq Kerhuon et la préservation des emplois.

Recensement de la population en janvier 2016 : la Commune recherche 1 agent recenseur. Inscriptions pour le 30 novembre en Mairie. Urgent

Voeux de la municipalité : Vendredi 8 janvier 2016 à 18 H 30 à la salle polyvalente.

Réunion des associations pour établir le calendrier des manifestations 2016 : le 7 décembre à 19 H en Mairie.

Les **élections régionales** auront lieu à la salle polyvalente les 6 et 13 décembre 2015.

Un **marché de Noël** aura lieu le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016



Vous allez participer

au recensement de la

population entre le

21 janvier et le 20 février 2016.

Nous vous remercions par avance de réserver un bon accueil aux deux agents recenseurs: Patricia CADIOU et Augustin LE BORGNE. Merci aussi de surveiller vos chiens de façon à ce que les agents puissent passer dans toutes les habitations.



RECENSEMENT
de la population 2016

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

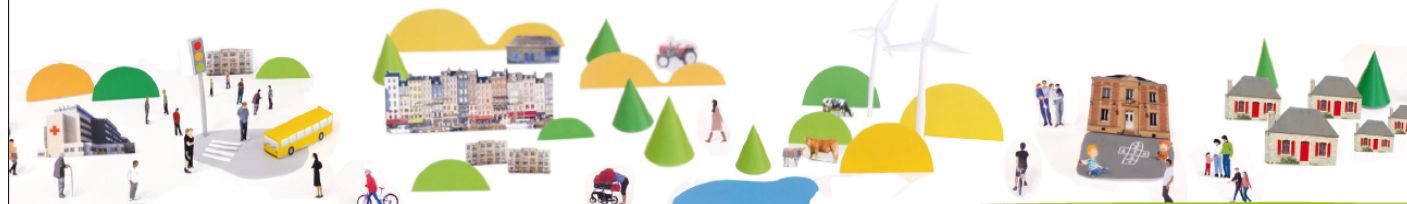
Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

RECENSEMENT EN LIGNE : POSSIBLE ET ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015, soit une économie de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 21 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2016

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

BIBLIOTHEQUE

Nouveau choix de livres provenant de nos achats de 2015 et de la BDP de Sainte Sève.
Choix de dvd et cd pour toute la famille.

Information : les enfants de plus de 6 ans peuvent être inscrits individuellement pour une cotisation annuelle de 4 €.

SOS : appel à toute bonne volonté pour tenir une permanence ou couvrir des livres.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les **jeunes de 16 ans** doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur date anniversaire en **mairie** ou sur **mon-servicepublic.fr**

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Etat civil

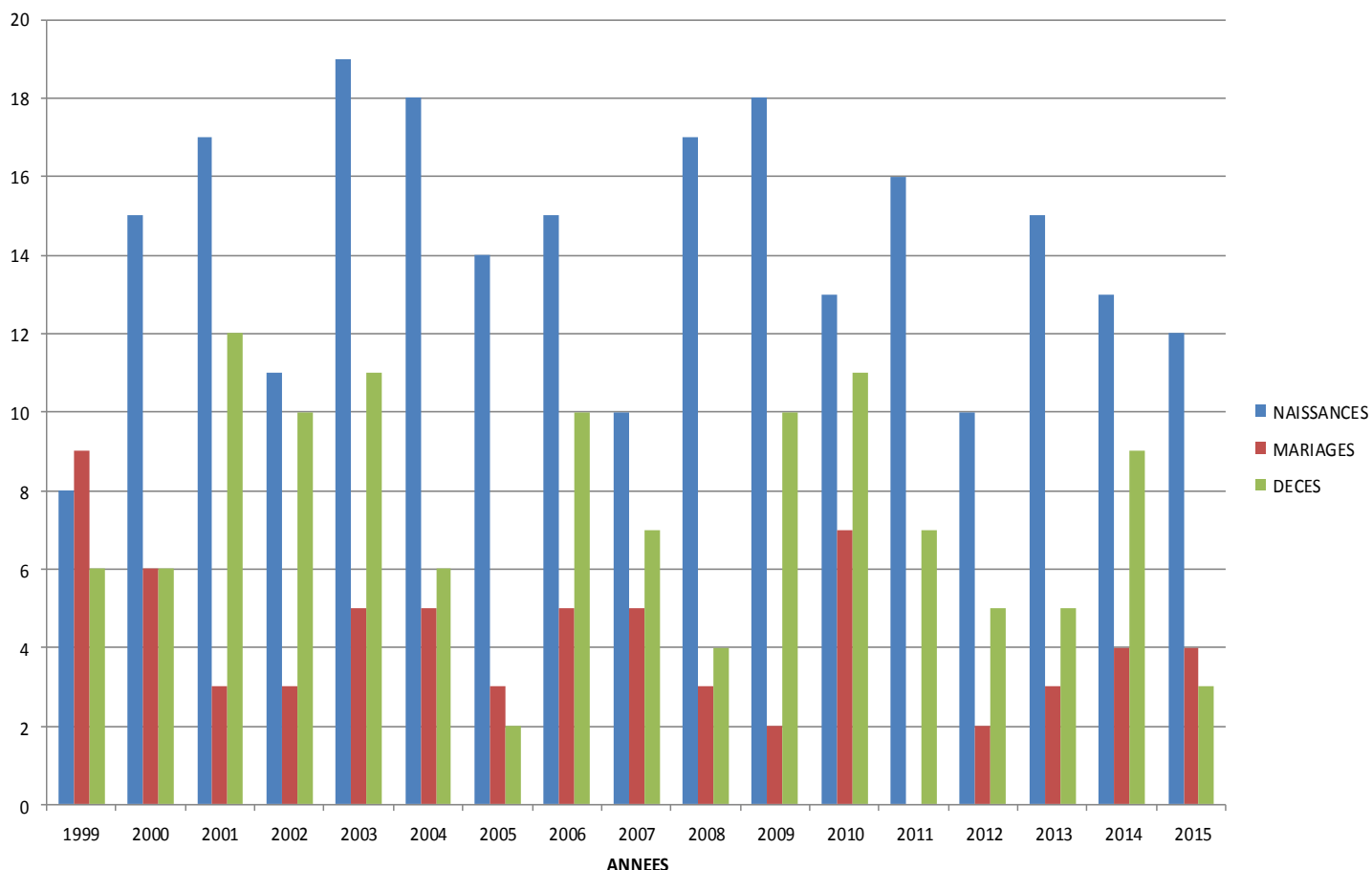
Naissances

- **Nina CREIGNOU**, née le 13 novembre 2015 à Landerneau - 11bis route de Kermat.

Mariages

- **GOMEZ AGIS Fausto et QUÉAU Geneviève**, le 26 décembre 2015.

COMMUNE DE GUIMILIAU



COMMUNIQUE DIVERS

COMPAGNONS DU DEVOIR JOURNEES PORTES OUVERTES

Les 22, 23 et 24 janvier 2016 de 9h30 à 18h à Brest

Pour plus d'informations : www.compagnons-du-devoir.com

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Congélateur Whirlpol 200 litres—5 ans

Prix : 120 euros

Tél : 02.98.24.60.51

ASSOCIATIONS—MANIFESTATIONS

AMICALE DE L'ENCLOS

Le bureau de l'Amicale souhaite ses meilleurs vœux à tous

Nous commencerons l'année par la galette des rois, **Jeudi 21 Janvier** à partir de 16h30 à la salle polyvalente.

Nous vous attendons nombreux.

- Le **mardi 23 février**, sélection pour la belote à Plougourvest
- Le **mardi 8 mars**, sélection pour les dominos à Plounéventer
- Le **mercredi 16 mars**, après-midi dominos à Lannouchen

CENTRE D'ANIMATION LOCALE

Le foyer des jeunes est ouvert les mercredis (période scolaire) de 16h30 à 18h30, il est accessible aux jeunes à partir de 10 ans. Accès libre et gratuit (adhésion à l'association obligatoire).

Le projet annuel choisi par les ados (+11 ans) en 2016 s'articulera autour des SPORTS NATURES ET LEUR IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT (activités pendant les petites vacances et camp d'été + actions d'auto-financement). Ce projet est décliné par les jeunes, les actions d'auto-financement et les activités sont mises en place et adoptées par le groupe, quelques places restent encore disponibles.

Contactez Gwen au 06 19 55 49 47 ou par mail cal29@wanadoo.fr..

SPORTS NATURES

et leur impact sur l'environnement



Projet Ados 2016 (CAL+ Lampaul Guim)

Activités sur les petites vacances et séjour en juillet.

Actions d'auto-financement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CENTRE D'ANIMATION LOCALE 12 RUE DES BRUYERES 29400 GUIMILIAU

AUPRES DE GWEN 06 19 55 49 47 / 02 98 68 63 23 / cal29@wanadoo.fr

Prochaine réunion ados le 22 janv 20h15

espace jeunesse à Lampaul-Guim

MEMENTO

<u>Relais Parents - Assistantes Maternelles</u> Permanence à Guimiliau le 27 janvier 2016 de 9h à 12h à la mairie. ⇒ A Landivisiau du lundi au vendredi 9H/12h30—13h30/17h ⇒ Permanences de midi : tous les vendredis de 12h30 à 13h30. ⇒ Permanences de soirée : les 21 et 28 janvier de 17h à 20h sur rendez-vous ⇒ Contact au 02.98.24.97.15 ou rpam.paysdelandivisiau@gmail.com Page facebook : https://www.facebook.com/rpamlandi	<u>Halte garderie mille-pattes</u> Maison des Associations - 12 rue des Bruyères Tous les jeudis à Guimiliau de 9 h à 17 h pour les enfants de 3 mois à 6 ans) - Contact de 9h à 12h et de 13h à 17h : 06.64.22.28.14 ou 02.98.68.42.41
<u>Sivu PLH</u> : Permanences à la Communauté de Communes de Landivisiau : 1er et 3ème mer- credis du mois de 10 h 30 à 12 h.	<u>Mission Locale</u> (pour les jeunes de 16 à 25 ans) Pour prendre rdv : 02.98.15.15.50. / 02.98.68.67.64.
<u>Déchetterie de Bodilis</u> - Tél. 02.98.68.99.99. Du 1er octobre au 31 mars lundi au samedi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 H	<u>Déchetterie de Sizun</u> - Tél. 02.98.24.15.92. Du 1er octobre au 31 mars Lundi /Vendredi et Samedi : 9 h -12 h /13h30 - 18 h Mardi/Mercredi : 13h30 à 18h
<u>Déchetterie de St Thégonnec</u> - Tél. 02.98.79.64.34. Du 1er novembre au 31 mars Lundi/Jeudi/Samedi : 9 h - 12 h Mercredi/Vendredi: 14 h - 17h	<u>Déchetterie de Lampaul-Guimiliau</u> « Kergreven » - Uniquement déchets verts Mercredi : 14 h à 17 h Samedi : 13h30 h à 18 h

Pharmacies de garde

La pharmacie inscrite le dimanche est de garde du samedi 18h au samedi suivant

Dimanche 17 janvier BERNICOT- Landerneau	Dimanche 24 janvier PETTON - Landivisiau
Dimanche 31 janvier WILLEMAIRE –BYDLON- La Roche Maurice	Dimanche 7 février GOURGUES - Lampaul Guimiliau
Dimanche 14 février JOUILLAT DUTREIX—Landerneau	Dimanche 21 février LE BER - Landivisiau

SOLUTION N° 85

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	A	N	N	E	B	E	R	G	E
2	O	L	E	A	G	I	N	E	U	X
3	N	A	U	T	O	N	I	E	R	E
4	F	I	V			A	G			R
5	E	S	A	U		I	M	A	G	E
6	C	E	I	N	D	R	E		H	S
7	T		N	I		E		S	E	E
8	I	S	E	R	E		R	A	T	S
9	O	O			P		A	R	T	
10	N	U	M	E	R	A	T	I	O	N

MOTS CROISES
(Chantal HAREL)

N° 86

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTAL

- 1- Ancêtre du piano
- 2- Salle équipée pour l'écoute, l'enregistrement, la reproduction d'œuvres sonores
- 3- Régime alimentaire - (à l') sans qu'il s'en doute
- 4- Compositeur anglais, auteur d'opéras et du chant patriotique « Rule Britannia » - Tribu du peuple quechua
- 5- Pronom personnel - Substance cristallisée blanche, d'origine marine ou terrestre, constituée de chlorure de sodium - Préposition
- 6- Sélénium
- 7- Fleurs - Habileté à tromper
- 8- Corps céleste - Pièces cylindriques autour desquelles tourne un corps
- 9- Article défini - Eléments du squelette - Abréviation que l'on peut trouver à la fin d'une lettre
- 10- Vitesse d'un navire due à l'inertie lorsque le système de propulsion n'agit plus - Propre

VERTICAL

- 1- Relative aux documents qui répertorient les caractéristiques des parcelles foncières
- 2- Briller - Entreprendre hardiment
- 3- Port de commerce de la république du Yémen, sur la mer Rouge - Point cardinal
- 4- Rapides - Anneau de cordage
- 5- S'entend à la fin de la messe - Crochet
- 6- Cobalt - Au milieu de la mer - Pronom personnel
- 7- Filin - Coupé très court
- 8- Ornements peints ou sculptés, figurant des branches, disposés en enroulement
- 9- Roi des Serbes - Nombre
- 10- Troublés - Célébration religieuse